RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 26/05/2025

3GR

SASU au capital de 1 000€ (mille euros)

Dont le siège social se situe : 33 rue d'Hauteville 75010 Paris

Enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 852 105 717

Je soussigné Fabrice Choron, agissant en qualité de Président et unique associé de la société 3GR, avoir pris la décision suivante :

Transfert de siège social

- De transférer le siège social du 33 rue d'Hauteville 75010 Paris au 18 rue des petites écuries 75010 Paris, à compter de ce jour.
- De modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatifs au siège social.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 26/05/2025

[redacted]